



A l'occasion de la journée nationale de l'Audition, redécouvrez le numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants

Grenoble, le 12 mars : La Journée mondiale de l'audition est une bonne occasion pour faire le point sur le 114, numéro unique d'appel d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler.

Le 114, permet donc à toute personne ayant des difficultés à entendre ou à parler lorsqu'elle se retrouve en situation d'urgence, qu'elle soit victime ou témoin, 24h/24, 7j/7, d'alerter et communiquer par SMS ou par fax via un numéro national unique et gratuit avec les services d'urgence (SAMU, Sapeur-pompier, Police, Gendarmerie).

Dès que les informations relatives au traitement de l'urgence sont recueillies (localisation, contexte, identité de la personne, etc.), le 114 établit le lien direct avec le service d'urgence local concerné qui interviendra, si nécessaire, dans les plus brefs délais.

## Plein phare sur le 114 !

Écrit par 114

Jeudi, 12 Mars 2015 17:33 -

---

Service innovant, le 114, aujourd'hui accessible par SMS et Fax, s'est fixé pour objectif à terme de pouvoir utiliser tous les moyens de communications disponibles  
! Affaire à suivre...

A propos du 114

Le 114 est le numéro national d'appel d'urgence unique et gratuit à destination des personnes avec des difficultés à entendre ou à parler (sourds, malentendants , aphasiques et dysphasiques)

. Il

est accessible

24h/24, 7j/7 par

SMS ou fax

. Le 114 répond à une commande et un financement national, permettant

l'accès aux services publics de l'urgence (15.17.18) dans le cadre de la loi 2005 sur le handicap

. Sa mise en place est assurée par le

Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble.